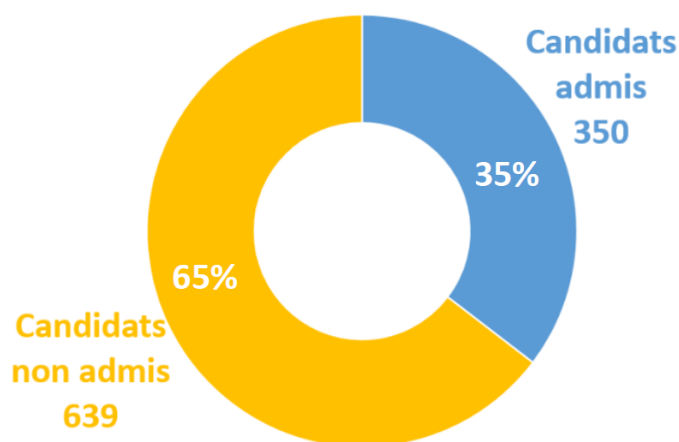


Bilan campagne d'admissions M1 MEEF 1er degré - Rentrée 2019-2020

989 candidats pour **1201** candidatures

350 nouveaux inscrits en M1 (hors redoublants)



2 **parcours possibles** :
Professeur des écoles sur les centres INSPÉ d'Amiens, Beauvais et Laon
 avec des places en **Dispositif Contractuel Alternant (DCA)** sur les centres de Beauvais et Laon
Professeur des écoles - Ouverture à l'International sur le centre INSPÉ d'Amiens

Organisation de la campagne d'admissions :

Selon les parcours, chaque candidat peut émettre de **1 à 3 vœux** pour les centres INSPÉ d'Amiens, Beauvais et Laon, qu'il classe par ordre de préférence.

Les candidatures sont d'abord étudiées **dans le centre correspondant au vœu 1**, suivant les critères et la grille de notation retenus pour l'ensemble des candidatures.

Un classement global tous centres confondus est établi à partir des résultats. **Les candidats sont d'abord appelés dans le centre qu'ils ont souhaité en 1er vœu, dans l'ordre de leur classement.** Les candidats doivent confirmer leur admission dans un délai limité. Il est ensuite fait appel à **la liste complémentaire** dont le classement évolue au fur et à mesure des désistements.

Pour les centres INSPÉ de Beauvais et Laon, lorsque la liste des candidats ayant demandé l'un de ces deux centres en vœu 1 est épuisée, les candidats sont appelés dans la liste complémentaire d'Amiens, parmi les candidats qui ont formulé le centre de Beauvais ou Laon en 2ème vœu. Si nécessaire, le 3ème vœu est pris en compte.

CENTRE D'AMIENS

Capacité d'accueil : 150 places + 30 places en [parcours International](#)

Dernier admis : 93ème de la liste complémentaire

Places restées vacantes : 0

CENTRE DE BEAUVAIS

Capacité d'accueil : 90 places + 20 places en [DCA](#)

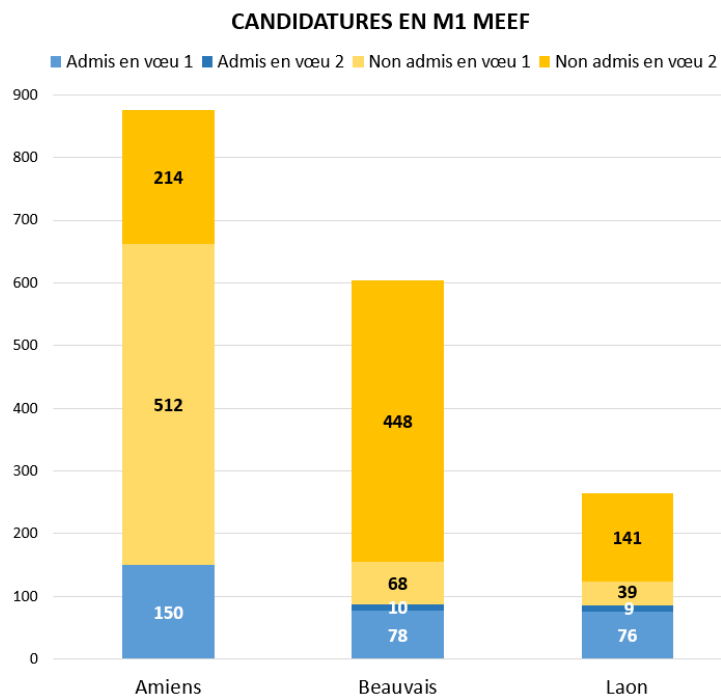
Dernier admis : 384ème de la liste complémentaire d'Amiens, avec vœu 2 Beauvais
Places restées vacantes : 2

CENTRE DE LAON

Capacité d'accueil : 90 places + 15 places en DCA

Dernier admis : 390ème de la liste complémentaire d'Amiens, avec vœu 2 Laon

Places restées vacantes : 5



Concernant le M1 MEEF 1er degré, tous les candidats ayant choisi le centre de Laon en vœu 1 ont reçu une réponse favorable. **66%** d'entre eux ont confirmé leur vœu et ont été admis. Même chose pour le centre de Beauvais, où ce taux est de **53,4%**. Concernant le centre d'Amiens, le plus sollicité, **23%** des candidats en vœu 1 ont été admis. **726** candidats ayant choisi Amiens en vœux 1 et 2 n'ont pas été admis en M1.

CANDIDATURES EN M1 MEEF PARCOURS INTERNATIONAL

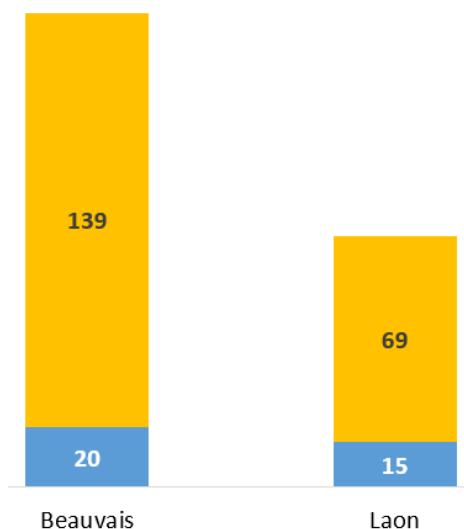
■ Admis ■ Non admis



57,7% des candidatures en **M1 MEEF International** ont été retenues. 4 places sont restées non pourvues en raison du niveau insuffisant de maîtrise de l'anglais.

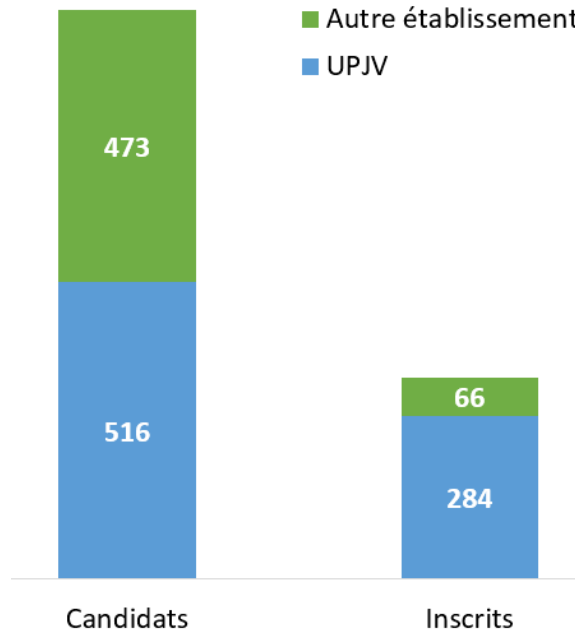
CANDIDATURES EN M1 MEEF DCA

■ Admis ■ Non admis



Un entretien de sélection est organisé pour les candidats en **M1 MEEF DCA** dont le dossier a été pré-sélectionné. Au final, **12,5%** des candidatures ont été retenues sur le centre INSPÉ de Beauvais, **17,8%** sur le centre INSPÉ de Laon.

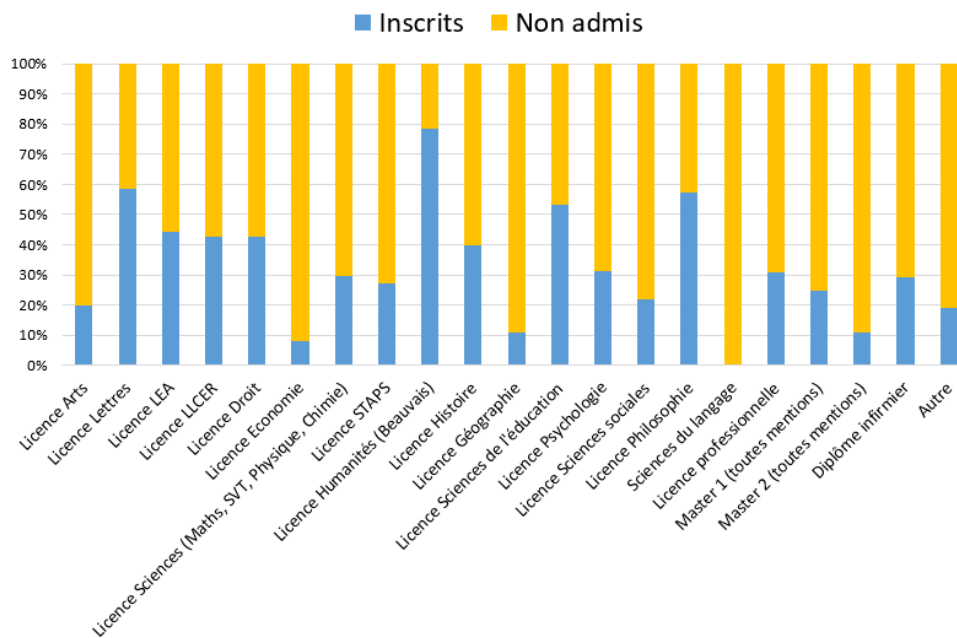
ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE DES CANDIDATS



48% des candidats au M1 MEEF 1er degré étaient originaires d'un autre établissement que l'UPJV. Pour autant, ils ne représentent au final que **18,8%** des candidats admis.

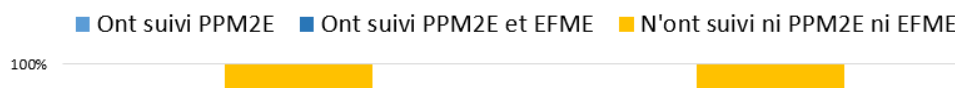
Beaucoup de candidats issus d'autres académies privilégient l'INSPÉ de leur académie d'origine et ne donnent pas suite à leur candidature.

PROPORTION D'INSCRITS PAR DERNIER DIPLÔME OBTENU

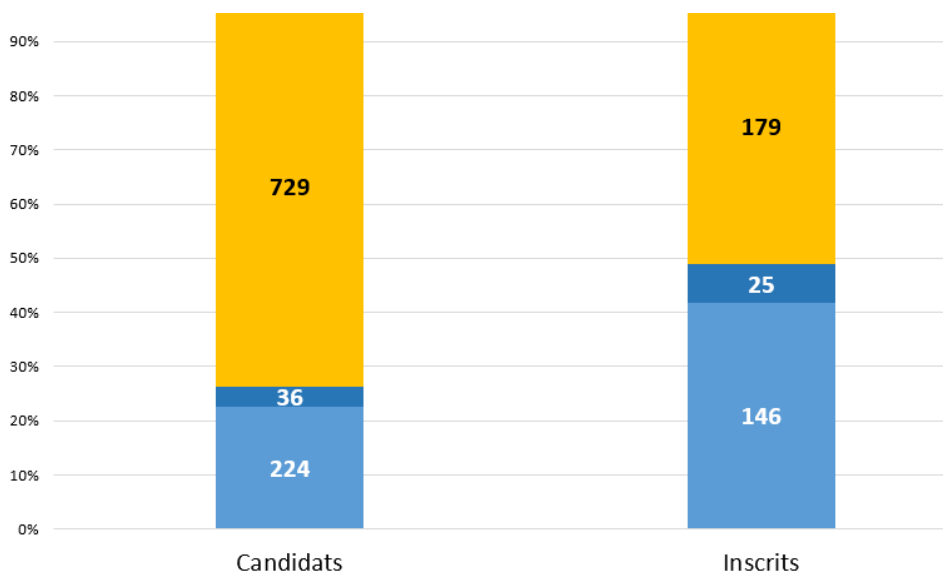


Ce graphique permet de visualiser les taux d'admission par type de diplôme. A titre d'exemple, **58,5%** des candidats issus d'une licence de Lettres ont été admis en M1 MEEF 1er degré, **53,1%** des candidats issus d'une licence de Sciences de l'éducation, **27,4%** des candidats issus d'une licence de STAPS. Les candidats issus d'un Master 1 ont été retenus à hauteur de **24,7%**. A noter que la licence Humanités est une spécificité de l'antenne universitaire de Beauvais.

PROPORTION PARTICIPATION AU PPM2E ET À L'EFME EN LICENCE



La participation aux modules de préprofessionnalisation en licence, le **PPM2E** et l'**EFME**, est prise en compte dans l'étude des dossiers



de candidature, tout comme les modules de préprofessionnalisation de la licence STAPS parcours "Éducation et motricité".

Sur l'ensemble des candidats au M1 MEEF 1er degré, **26,3%** ont suivi le PPM2E et/ou l'EFME en licence.

Ces derniers représentent cependant **48,8%** des candidats admis en M1.